Surveillance des cyanobactéries dans les eaux de baignade

Observations terrain du 21 juin 2023

Lac de la Haute-Sûre



• Prolifération cyanobactéries?

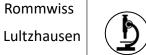




Cat. 1

Cat. 2

Cat. 3



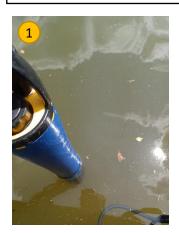
• Espèces toxinogènes



• [Microcystine] > seuil* Pas testé



* plus d'information sur https://eau.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/eauxbaignade.html











Cyanobactéries - état des plages au 21 juin 2023

Lieu	Plage	Baignade	Usages récréatifs	Dernier suivi
Lac Haute-Sûre	Rommwiss	/	~	15 mai
	Burfelt	/	*	15 mai
	Fuussefeld	/	/	15 mai
	Insenborn	/	/	15 mai
	Liefrange	*	*	15 mai
	Lultzhausen		/	15 mai





Interdiction



Recommandations



Il est recommandé d'éviter le contact avec l'eau aux endroits où se trouvent les proliférations de cyanobactéries et il faut éviter d'avaler cette eau. Cette recommandation vaut tant pour les Hommes que pour les animaux.

Il est également recommandé de ne pas pratiquer la pêche (depuis le bord de la berge ou en immersion) dans des zones atteintes par les efflorescences de cyanobactéries et:

- de réduire à un strict minimum tout contact avec les poissons,
- de remettre les poissons dans l'eau (no kill fishing),
- d'arrêter la pêche immédiatement en cas d'apparition d'une efflorescence de cyanobactéries.

Plus d'informations

https://eau.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/eauxbaignade.html https://cyanowatch.lu